



Note de Communication d'Opération (NCO)

Projet AGRECO d'Appui à la transition agro-écologique – subvention de 18.5 M€ (CML1430)

Contexte et enjeux stratégiques du projet

Quasi exclusivement pluviale, familiale et non motorisée, la culture du coton a historiquement joué un rôle majeur dans le développement du Sud du Mali. L'essor de la filière s'est fait de manière extensive et selon un schéma intégré construit autour de la Compagnie Malienne pour le Développement du textile (CMDT). Faisant vivre directement ou indirectement plus de 20% de la population malienne, le coton est le deuxième produit d'exportation après l'or et contribue de manière significative au budget de l'Etat.

Au-delà de son importance pour la balance commerciale, le secteur contribue également fortement à l'atteinte des objectifs de sécurité alimentaire du Mali avec un effet d'entraînement sur l'ensemble du secteur agricole. Stratégique pour le revenu et l'emploi, le « système coton » constitue un facteur de cohésion territoriale et de fixation des populations et joue ainsi un rôle fondamental dans le maintien d'une stabilité au Sud du pays.

Devant faire face à des contraintes externes peu maîtrisables tels que les aléas climatiques (qui se renforcent), la fluctuation des taux de change ou la volatilité du prix des hydrocarbures, les cotonculteurs sont également confrontés à des contraintes endogènes fortes comme la perte de fertilité des sols, l'insuffisance de l'encadrement et de la formation ou encore la faiblesse des moyens alloués à la recherche /développement. Renforcer les capacités de résilience de ces agriculteurs dans un contexte de multiplication des facteurs de vulnérabilité est plus que jamais nécessaire.

Objectifs et contenu du programme

Le projet s'inscrit dans la continuité du soutien apporté, depuis plusieurs années, par l'AFD au secteur cotonnier malien dont le projet PASE 2, actuellement en phase finale d'exécution, qui a essentiellement porté sur des appuis aux producteurs (alphabétisation, Conseil à l'Exploitation Familiale, professionnalisation des organisations) et à la recherche-développement (conception et test d'innovations agronomiques et organisationnelles).

Il a pour finalité l'appui à la transition/intensification agro-écologique des systèmes de production en zone cotonnière et l'amélioration des revenus des producteurs.

D'une durée de 4 ans, le projet poursuivra les objectifs spécifiques suivants :

- Accompagner les producteurs et productrices ainsi que leurs organisations vers une intensification écologique des productions agricoles (dont production biologique);
- Améliorer les performances des réseaux des Sociétés Coopératives de Producteurs de Coton (SCPC) et des Centres de Gestion Ruraux (CGR) ;

- Co-concevoir des techniques agricoles et des stratégies de production plus durables ;
- Promouvoir l'équité et l'égalité de genre ;
- Promouvoir des pratiques d'adaptation de l'agriculture aux effets du changement climatique.

Par ailleurs une attention particulière sera portée à l'appui au développement de la culture de coton biologique.

Il est structuré en 3 composantes :

- Composante 1 : Accompagnement des producteurs vers une production durable ;
- Composante 2 : Amélioration des pratiques agronomiques vers la transition agro-écologique ;
- Composante 3 : Pilotage, coordination et appui à la planification (dont imprévus).

Composante 1 : Accompagnement des producteurs vers une production durable

Cette composante vise à renforcer les capacités des producteurs dans les zones cotonnières du Mali en ciblant à la fois les exploitants agricoles dans leur diversité (hommes, femmes, jeunes) et leurs organisations (C-SCPC et CGR).

Les activités seront structurées autour de **5 axes** :

- **Le renforcement des capacités** comprenant l'alphabétisation fonctionnelle, la production de connaissance afin d'éclairer la prise de décision et l'amélioration du fonctionnement et de la gouvernance de la C-SCPC.
- **L'amélioration de la productivité et de la durabilité des systèmes de production** incluant la diffusion des innovations issues de la recherche et le Conseil à l'Exploitation Familiale.
- **La promotion des techniques agro-écologiques**
- **La diversification et l'amélioration durable des revenus des femmes** : Appui aux activités de maraîchage, d'élevage de petits ruminants et de transformation de produits locaux (nééré et karité).
- **L'appui aux CGR et à leurs activités** : amélioration de la gouvernance, de la qualité des services apportés aux adhérents et accompagnement vers une plus grande autonomie financière.

Composante 2 : Amélioration des pratiques agronomiques vers la transition agro-écologique

Cette composante a pour objectif de co-concevoir des techniques agricoles et des stratégies durables pour l'accompagnement de l'intensification agro-écologique des systèmes de production en zone cotonnière.

Elle sera mise en œuvre en mobilisant conjointement les acteurs de la recherche malienne et française et les producteurs. Cette composante aura pour socle les acquis du PASE 2 qui seront vulgarisés à grande échelle et introduira des innovations. Elle abordera des thématiques agronomiques et appuiera la mise en place d'outils d'aide à la décision et de développement économique.

Les activités seront structurées autour de **6 axes** :

- **Appropriation des acquis du PASE 2 et des nouvelles pratiques d'intensification agro-écologique**
- **Développement de systèmes de production plus écologiques**
- **Gestion durable des espaces et des ressources naturelles**
- **Evaluation de la durabilité et accompagnement des politiques publiques**
- **Coordination, animation scientifique et suivi-évaluation :**
- **Pérennisation des acquis et perspectives d'après projet**

Composante 3 : Pilotage, coordination et appui à la planification

Cette composante aura pour objectif de suivre la coordination, la planification et l'exécution financière du projet.

Intervenants et mode opératoire

Le Maître d'Ouvrage du projet sera la République du Mali représentée par le Ministère de l'Agriculture.

L'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM) assurera la maîtrise d'ouvrage déléguée des activités des composantes 1 et 3. Elle confiera la maîtrise d'œuvre des activités de la composante 1 à la Confédération des Sociétés coopératives des producteurs de coton (C-SCPC), aux CGR et à la CMDT. Elle assurera également un rôle plus transversal, en hébergeant l'équipe de coordination.

Le Comité National de la Recherche Agricole (CNRA) assurera la maîtrise d'ouvrage déléguée de la composante 2 recherche & développement. L'Institut d'Economie Rurale (IER) et le Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD), sur la base du partenariat qui existe déjà entre les deux structures, assureront la maîtrise d'œuvre des activités de cette composante. Les activités seront planifiées et mises en œuvre en concertation avec les producteurs.

Un comité de pilotage donnera les orientations en lien avec les objectifs du projet et les orientations politiques pour la filière. Regroupant les principaux acteurs de la filière coton et les structures impliquées dans la mise en œuvre du projet, il sera présidé par le Ministère de l'Agriculture. Ce comité tiendra des réunions annuelles, donnera des orientations et assurera le reporting et le suivi des indicateurs (du Cadre Logique et du Plan d'Action Genre).

Coût et financement

Le financement apporté est une subvention d'un montant de 18,5 MEUR accordé à la République du Mali représentée par le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale. Le coût total du projet est de 33 MEUR.

Principaux impacts attendus

Il est attendu de la mise en œuvre du projet AgrECo une poursuite de la dynamique positive créée par les 2 premiers Projets d'Appui aux Systèmes d'Exploitation en zone cotonnière (PASE) avec un passage à l'échelle (diffusion du Conseil à l'Exploitation Familiale et des innovations issues de la recherche). La durabilité des systèmes d'exploitation sera renforcée au travers de l'accroissement de la

capacité de résilience des exploitations appréciée à la fois dans sa dimension économique (optimisation de l'ensemble du système d'exploitation), sociale (renforcement du lien social notamment au travers du plan d'action genre qui sera mis en place), climatique (renforcement de la capacité d'adaptation) et écologique (intensification agro écologique et développement de la culture biologique).

Le projet accompagnera la transition territoriale et écologique de la zone cotonnière et, dans une moindre mesure, la transition politique et citoyenne (par la promotion de modèles de gouvernance plus inclusifs, transparents et participatif